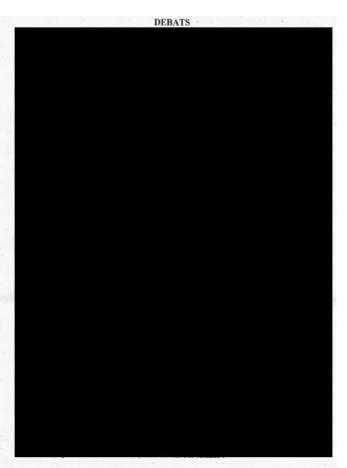
Cour d'Appel de Tribunal judicia	Extrait des militates du Gre du Tribunal Judiciaire de
The second second	
Jugement prononcé le : /10/2023 N° minute : 3	
N° parquet : 109	
JUGEMENT CORRECTION	NNEI.
VOGENEENT CORRECTION	THE E
A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS,	
composé de juge, présidente du désignée conformément aux dispositions de l'article 398 procédure pénale.	tribunal correctionnel alinéa 3 du code de
Assistée de Monsieur greffier,	
en présence de vice-procureur Madame auditrice de justice,	de la République, et de
a été appelée l'affaire	
ENTRE:	
Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce trib	bunal,
ET	
Prévenu	
	7

comparant assisté de Maître JOSSEAUME Rémy avocat au barreau de PARIS, toque G59,

Prévenu du chef de :

CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS ET SOUS L'EMPIRE D'UN ET AT ALCOOLIQUE faits commis le 15 janvier 2023



MOTIFS

SUR LES EXCEPTIONS DE NULLITE :

Le tribunal fait droit aux exceptions de nullités soulevées in limine litis par le conseil du prévenu. En effet, il apparaît, qu'au moment du prélèvement salivaire réalisé sur que chargé de l'exament

biologique n'était pas certaine. existe donc un doute sur la conformité

avant été ajoutée en janvier 2023. Il n au moment des faits.